

**ASSOCIATION DES ŒUVRES  
DE MÈRE TERESA**  
Siège social : 62, Rue de la Folie Méricourt  
750011 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018**



**JÉGARD**

**LEO JÉGARD & ASSOCIES**  
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

23, RUE DU GLOS D'ORLÉANS  
94120 FONTENAY SOUS BOIS  
TÉL. : 01 48 73 69 91

[bienvenue@jegard.com](mailto:bienvenue@jegard.com) - [www.jegard.com](http://www.jegard.com)

# ASSOCIATION DES ŒUVRES DE MÈRE TERESA

Siège social : 62, Rue de la Folie Méricourt  
750011 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Mesdames,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES ŒUVRES DE MÈRE TERESA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner les modalités de comptabilisation et d'évaluation des legs reçus. Nous avons également analysé les modalités d'évaluation des legs et donations en cours mentionnés dans l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux de l'Assemblée Générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 15 novembre 2019

Le Commissaire aux Comptes  
**LÉO JEGARD & ASSOCIES**  
Représenté par,

**Cécile LE BAGOUSSE**

Associée

---



# **COMPTES ANNUELS**

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	221 969		221 969	221 969
	Constructions	7 152 472	2 770 316	4 382 156	4 588 636
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	128 744	73 996	54 747	32 822
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 598		1 598	1 598	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>7 504 783</b>	<b>2 844 312</b>	<b>4 660 471</b>	<b>4 845 025</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	23 598		23 598	42 398	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	6 970 597		6 970 597	3 655 434	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	6 161		6 161	4 804
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>7 000 357</b>		<b>7 000 357</b>	<b>3 702 635</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>14 505 139</b>	<b>2 844 312</b>	<b>11 660 828</b>	<b>8 547 661</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

1 598

1 598

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre



**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 514 700	1 514 700
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	1 514 700	1 514 700
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	2 424 834	2 424 834
	Report à nouveau	2 362 465	408 905
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4 669 800</b>	<b>1 953 560</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>10 971 800</b>	<b>6 302 000</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>10 971 800</b>	<b>6 302 000</b>	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total des provisions</b>			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés	31 615	688 034	
Sur legs et donations affectés			
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>31 615</b>	<b>688 034</b>	
DETTES (1)			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	609 620	1 509 620	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 542	45 511	
Dettes fiscales et sociales			
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	251	2 496	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>657 413</b>	<b>1 557 626</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>11 660 828</b>	<b>8 547 661</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	4 669 799,87	1 953 559,82	
(1) Dont à moins d'un an	657 413	1 557 626	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

# Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	14 590	37 134
	Cotisations		
	Legs et donations		630 545
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits		
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>14 590</b>	<b>667 678</b>
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		244 018	262 815
Impôts, taxes et versements assimilés		18 090	17 567
Rémunération du personnel			
Charges sociales			
Subventions accordées par l'association		1 070 643	745 172
Dotation aux amortissements et dépréciations		223 770	223 984
Dotation aux provisions			
Autres charges		1 941	2 625
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 558 462</b>	<b>1 252 162</b>	
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>(1 543 872)</b>	<b>(584 484)</b>
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	632	627
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>		<b>632</b>	<b>627</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>		<b>(1 543 241)</b>	<b>(583 857)</b>
Produits financiers	Produits exceptionnels	5 556 621	2 459 953
	Charges exceptionnelles		30
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5 556 621</b>	<b>2 459 923</b>
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	660 580	742 362	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 161	664 868	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>6 232 423</b>	<b>3 870 620</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 562 623</b>	<b>1 917 060</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>4 669 800</b>	<b>1 953 560</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>PRODUITS</b>		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'association des Oeuvres de Mère Teresa a pour objet exclusif l'assistance et la bienfaisance via la mise en oeuvre de l'action des Missionnaires de la Charité au profit des plus pauvres des pauvres.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 11 660 828 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 6 232 423 euros et un total charges de 1 562 623 euros, dégageant ainsi un bénéfice de 4 669 800 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général du règlement ANC 2014-07 du 26 décembre 2016, en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Construction : entre 10 et 60 ans
- Agencements : entre 10 et 33 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : entre 5 et 10 ans
- Mobilier : entre 5 et 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

L'Association des Oeuvres de Mère Teresa bénéficie d'une avance de trésorerie consentie par la Congrégation des Soeurs Missionnaires de la Charité lui permettant de réaliser les investissements indispensables à la réalisation de ses objectifs. Les remboursements réalisés sont en phase avec la convention prévoyant un remboursement sans intérêts en fonction des possibilités de trésorerie. Au cours de l'exercice 2018 un remboursement de 900 KE a été réalisé.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Comptabilisation des produits

Les dons affectés et les legs affectés sont enregistrés en produits d'exploitation.

Les autres dons et legs sont enregistrés en produits exceptionnels.

## Nature des éléments comptabilisés en "Subventions accordées par l'Association"

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Il s'agit des dons et legs affectés reversés aux bénéficiaires au cours de l'exercice.

## Nature des éléments comptabilisés en "Autres Charges"

Les autres charges sont constituées notamment des dépenses effectuées au titre de l'aide aux familles par les trois centres (Paris, Marseille et Lyon) pour 3 800.00 €.

## Legs et donations en cours

Les legs et donations acceptés par le Conseil d'Administration et non réalisés au 31/12/2018 sont estimés à 1 720 504€.

## Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Il n'est pas relevé d'évènements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les présents comptes annuels.

## Faits majeurs de l'exercice

- Un don de 1 056 753 € a été versé par l'Association à destination de Calcutta (Inde).

## Honoraires du Commissaire aux Comptes (art. R.123-198.9° du Code de Commerce)

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 5.400€ au titre de l'exercice 2018.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	221 969					221 969
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	5 353 494					5 353 494
Instal technique, matériel outillage industriels	1 789 170		9 808			1 798 978
Instal., agencement, aménagement divers	47 113		16 620			63 733
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	52 223		12 788			65 011
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 463 969</b>		<b>39 216</b>			<b>7 503 184</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 598					1 598
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 598</b>					<b>1 598</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 465 567</b>		<b>39 216</b>			<b>7 504 783</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre	1 535 737	132 482		1 668 220
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 018 291	83 805		1 102 096
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	29 765	4 452		34 217
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	36 749	3 030		39 779
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 620 542</b>	<b>223 770</b>		<b>2 844 312</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>2 620 542</b>	<b>223 770</b>		<b>2 844 312</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 598	1 598	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers	23 598	23 598		
Charges constatées d'avance	6 161	6 161		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>31 358</b>	<b>31 358</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	609 620	609 620		
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 542	47 542		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés					
Autres dettes	251	251			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>657 413</b>	<b>657 413</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		900 000			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	1 514 700			1 514 700
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 424 834			2 424 834
Report à nouveau	408 905	1 953 560		2 362 465
Résultat de l'exercice	1 953 560	4 669 800	1 953 560	4 669 800
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>6 302 000</b>	<b>6 623 360</b>	<b>1 953 560</b>	<b>10 971 800</b>

## Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
<b>TOTAL</b>				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Fonds affectés l'Inde	649 209	649 209		
Fonds affectés Ethiopie	5 171	5 171	81	81
Cf.état Dons manuels	6 600	6 200		400
Fond affectés Haïti	27 054		4 080	31 134
Total	688 034	660 580	4 161	31 615
Legs et donations				
Total				
<b>TOTAL</b>	<b>688 034</b>	<b>660 580</b>	<b>4 161</b>	<b>31 615</b>